



REPUBLIKANI MADAGASIKARA
Fisavand Tonindrasitra Fandraosana



**RAPPORT SUR L'ETAT DE CONSERVATION DU BIEN
"FORETS HUMIDES DE L'ATSINANANA"
MADAGASCAR (N 1257)**

Janvier 2019

I. Résumé analytique du rapport

Pour sortir le site « Forêts Humides Atsinanana » dans la liste patrimoine mondial en péril, l'Etat partie a mis en œuvre plusieurs activités en vue des mesures correctives.

En premier lieu, Madagascar a mis en œuvre du plan d'action CITES et le plan de gestion de la biodiversité. Pour la gestion durable de la Biodiversité et Recherche Scientifique un Projet de Gestion durable des bois précieux *Dalbergia spp* et *Diospyros spp* de Madagascar est prévu et l'Appui au renforcement de la gouvernance pour les bois précieux de Madagascar a été fait. Relatif au renforcement significatif de l'application de la loi aux infractions forestières, on peut citer la mise en place de la Cours Spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène (CSBDR) et la répression des infractions, et le suivi des 89 cas d'infractions forestières identifiées. A la suite d'un travail de jonction au niveau des TPI, les dossiers se résument en 79 cas. Madagascar a intenté une action civile en justice contre l'importateur et ce d'une part pour réclamer la restitution des bois et d'autre part, pour obtenir des dommages-intérêts. Relatif à la poursuite des complices à Madagascar, l'ouverture d'une enquête au niveau national pour l'identification et l'arrestation des complices dans l'exportation des bois de rose saisis à Singapour suivant la plainte contre X. Le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO), le dossier relatif à l'exportation illicite de bois de rose à Singapour est encore en cours d'investigation.

Concernant la gestion de stocks des bois précieux, du novembre 2017 à février 2018, le Secrétariat exécutif du COMINT a effectué l'inventaire des bois déclaré (financé par le gouvernement de Madagascar). La soumission du plan d'utilisation sera faite avant le mois de mars 2019 pour et l'approbation et les orientations complémentaires du Comité permanent lors de la prochaine session (71^{ème} session à Sri Lanka, 22 mai 2019) sont attendus. En 2018, presque la totalité de la superficie du bien a été visitée par les agents de Madagascar National Parks et des endroits ont été visités plus de 5 fois suivant l'intensité des menaces. Ces missions ont été renforcées par 51 descentes sur le site par des brigades mixtes (gendarmerie, militaires, autorités locales, eaux et forêts, police des mines).

Pour le bien, aussi bien pour le Suivi Scientifique que pour le suivi participatif, deux méthodes sont appliquées : (i) le suivi de l'évolution de la végétation et habitats par le biais de plot permanent de suivi (PPS) et (ii) le suivi des espèces de faune par le biais des transects. Au cours de l'année 2018, 22 espèces de lémurien ont fait l'objet de suivi écologique et les autres espèces attributs de VUE sont incluses dans les cibles de conservation habitats qui font également l'objet de suivi écologique. La santé écologique de ces attributs de VUE est tributaire de celle de leurs habitats.

Les infrastructures de conservation sont mises en place et entretenues pour maintenir leur efficacité, faire connaître aux communautés riveraines les règles de gestion concernant les aires protégées et minimiser les menaces de l'extérieur du bien. Madagascar National Parks et les parties prenantes au niveau local et régional travaillent ensemble pour conserver et protéger la biodiversité unique et les ressources naturelles à l'intérieur et autour de chaque aire protégée. Pour faire connaître les valeurs du bien, pour inciter à aimer la nature en vue de la protection et la valorisation, des actions de sensibilisation de tous les niveaux ont été menées avec la participation des structures locales.

On note un transfert de pression des bois de rose au niveau du bien, vers les palissandres. Ceci s'explique par la difficulté des exploitations illicites de bois de rose par rapport à la raréfaction des arbres à dimension exploitable et les différentes mesures développées à l'encontre des coupes illicites (législation, contrôle...). 26,10 hectares de 74 lots de petits défrichements dispersés principalement à la limite des Parcs qui ont pour cause l'extension des champs de culture au niveau des 06 Parcs Nationaux. Et 48 hectares ont été restaurés dans le bien dont respectivement 39 hectares dans le PN Masoala, 05 hectares dans le PN Zahamena et 04 hectares dans le PN Ranomafana. Chaque Parc National composant du bien continue par ailleurs la restauration naturelle des "savcka" pour évoluer vers des stades climax.